

Inscriptions activités année scolaire 2024-2025

Saint Augustin des Bois

Baby-gym (3-6 ans)	Lundi (*)	17h00-18h00	102, 00€	
Zumba (ados-adultes)	Lundi	19h15-20h15	129,00€	
Fitness (ados-adultes	Lundi	20h15-21h15	111,00€	
Pilates (adultes)	Lundi (*)	18h00-19h00	129,00€	Toutes les
	Mercredi	20h00-21h00		activités seront
Gym douce (adultes)	Lundi (*)	16h00-17h00	120,00€	reconduites sous réserve
Multi-sports (8-12 ans)	Lundi	18h00-19h00	120,00€	
Yoga (adultes)	Mardi	19h45-20h45	150,00€	d'inscriptions
Couture	Mercredi (18 séances)	19h00-21h30	168,00€	suffisantes
Activité jeux	Jeudi 1 fois/ mois (**)	13h45-16h45	Par séance : 3€ : adhérent 5€ : non adhérent	Juniountes

(*) Salle multi accueil (étage)

(**) Selon planning de rentrée	Réductions	
Permanence pour les inscriptions : Samedi 07 septembre 2024 de 10h à 12 h – devant la supérette	2 ^e inscription d'une même	05,00€
Ou	famille	
Déposer la fiche d'inscription complétée et accompagnée du règlement, dans notre boite à lettres près du défibrillateur, sur le côté droit de la Mairie	3 ^e inscription	10,00€
Renseignements:		
06 79 23 74 89 pour les activités sportives et la couture	4 ^e inscription Etc	15,00€

Les activités sportives reprendront la semaine du 16 septembre 2024.

Pour participer à ces activités, il faut être adhérent de l'association Familles Rurales (même hors commune, sur présentation de la carte). Coût/famille/année civile de 33,00€ pour l'année 2025 à régler lors de l'inscription.

Familles Rurales offre l'adhésion de septembre à décembre pour les familles nouvellement inscrites.

La carte Familles Rurales à d'autres avantages : adhésion à une association de défense des consommateurs, réductions dans certains magasins, assurance GROUPAMA. (Voir le document qui sera distribué à l'inscription ou http://www.famillesrurales.org)

Compléter le coupon ci-dessous et y joindre le règlement (établir 2 chèques) à l'ordre de Familles Rurales de Saint-Augustin des Bois (1 pour les activités et 1 pour la cotisation F.R.)

<u>Possibilité de paiement en 3 fois</u> : faire 3 chèques qui seront débités par trimestre pour les activités et 1 chèque complémentaire pour l'adhésion à Familles Rurales.

Chèques vacances et coupons sport acceptés

Nom de la famille					
N°téléphone :	N°de la	carte d'adhérent : .			
Adhésion Familles Rurales : chèque s	éparé de 33,00€				
Prénom	Activité		tarif	€	
Prénom	Activité		tarif	5€	
Prénom	Activité		tarif	10 €	
Prénom	Activité		tarif	15€	
				Total :	€

Chèques n°	Adhésion 33,00€	Activités 1/3	Activités 2/3	Activités 3/3